

Plan des petits pélagiques

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-03-2010 22:19:18

Une plus-value de 8 milliards de DH en 2013

- **La capacité industrielle sera utilisée à 80%**
- **Un volume additionnel de 1,8 million de tonnes de poisson dès 2010.**

Fini la farine de poisson. Halte aussi à la congélation orientée directement vers l'export. Et place à la valorisation à terre. Telle est l'approche qui régira à terme la gestion des petits pélagiques dont le plan d'aménagement a été présenté jeudi dernier à la presse. C'est l'un des projets phares du plan Halieutis. «Dans la mesure où les petits pélagiques représentent plus de 80% des captures réalisées dans la zone exclusive marocaine», précise Zakia Drouich, directrice de la Pêche et de l'aquaculture auprès du département du même nom. Le Maroc en détient le stock le plus important à l'échelle mondiale, notamment de sardine *Pilchardus Walbum*. Espèce mondialement reconnue pour sa qualité exceptionnelle. Or, ce potentiel est sous-exploité.

Partant de ces constats, le plan d'aménagement des petits pélagiques cible 5 objectifs. A commencer par l'exploitation durable de la ressource. Cela se basera désormais sur un volume de captures admissible à définir chaque année par zone de pêche. Il s'agit en second lieu de valoriser l'ensemble des prises ainsi que le stock Sud via le débarquement de toutes les captures au Maroc et leur valorisation à terre. En particulier dans le cadre des pôles de compétitivité de Dakha, Laâyoune et Agadir. Le 3e objectif vise l'utilisation à plein régime des industries existantes en leur assurant un approvisionnement aussi suffisant que diversifier. Histoire d'inciter au développement de nouveaux produits. Les deux autres objectifs ciblent la création d'emplois stables et l'augmentation de la consommation nationale des produits de la mer.

Contrôle par satellite

Parallèlement, des mesures incitatives sont prévues pour moderniser la flotte et initier l'intégration entre l'amont et l'aval du secteur. La création de partenariats entre armateurs et industriels constitue, en effet, l'épine dorsale du plan. Seulement, cette dernière option ne fait pas l'unanimité de tous les professionnels. Surtout ceux qui ont fait de la congélation à bord une véritable rente de situation. Sans aucun impact positif pour le pays dans la mesure où la valorisation est faite outre-mer. Au demeurant, certains sont montés au front dès qu'ils ont eu vent de quelques axes du plan, dénonçant en particulier le lien fait entre les quotas et la livraison des usines. Et ils ne sont pas prêts à lâcher prise tant l'enjeu est de taille: 8.000 tonnes de poissons congelés à bord laissent la bagatelle de 2,85 millions de DH. Sans oublier la crise de leadership qui plombe le paysage professionnel aux organes pléthoriques. Dans le domaine, on recense autant d'associations que d'espèces de poissons.

Or, deux facteurs majeurs conditionnent le plan. D'une part, une contrainte liée à la variabilité de la biomasse. Celle-ci a fluctué entre 5 et un peu plus de 10 millions de tonnes sur la période 1999/2008. D'autre part, les infrastructures de débarquement sont limitées dans les ports du Sud par

rapport au potentiel exploitable.

L'exploitation des pêcheries de l'Atlantique nord et de la zone méditerranéenne se fera selon 4 principes. Tout d'abord, la définition et la répartition du Total admissible des captures (TAC) sur la base de l'évaluation de la biomasse observée pour chaque pêcherie. Ensuite le TAC qui est fixé chaque année. En 3e lieu, le TAC réparti en quota individuel par navire au prorata par pêcherie. Enfin, chaque navire sera rattaché à une zone d'activité à définir. Le tout sera contrôlé par un système satellite déjà installé. «Et le décret devant le régir sera incessamment adopté», indique Drouich.

Quant à l'organisation de l'exploitation et la valorisation du potentiel additionnel du stock C, elles seront réalisées à travers 2 appels d'offres et 2 appels à manifestation d'intérêt. Le dispositif concocté par le département de Pêche cible la garantie de l'approvisionnement de l'outil industriel existant, le lancement de nouveaux projets intégrés. En tout, 16 projets sont prévus par le plan Halieutis dont les petits pélagiques constituent la pièce maîtresse.

Pour le moment, le Plan d'aménagement des petits pélagiques prévoit l'exploitation d'un volume d'environ 1,8 million de tonnes en 2010. Volume représentant 20% de la biomasse et devrait varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution de la richesse. Il n'empêche qu'il permettrait dès 2013 une plus-value additionnelle de près de 8 milliards de DH. L'objectif étant de renverser la donne. Sur la période 2000/2007, la contribution du secteur halieutique au PIB n'a évolué que de 1,3% contre un taux de croissance de l'économie nationale de 5,1%. Cependant, le chiffre d'affaires du secteur enregistre une croissance à 2 chiffres. A l'export. Ceci s'entend!

A. G.
L'économiste